

MALGRE LES TEXTES IMPORTANTS QUI LEUR SONT SOUMIS**Députés : la tête ailleurs**

L'Assemblée s'est d'ores et déjà vidée de sa substance. Pourtant, le gouvernement profite de la soumission de l'actuelle législature pour faire passer des textes de loi qui auront des conséquences certaines sur les secteurs de l'enseignement et de l'éducation. Les élus sont, pour leur part, trop occupés à décrocher une place pour les législatives de mai prochain.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Les corbeaux planent sur le boulevard Zighout-Youcef. Ils ont encore sévi hier matin. Les quelques députés qui s'apprêtaient à assister à la plénière ont découvert, posées sur le comptoir de la cafétéria du grand hall de l'hémicycle, des copies d'une lettre adressée par un groupe de moudjahidine de l'est du pays au secrétaire général du FLN. Ces anciens combattants déclarent s'opposer à la réélection d'un député dont le père était harki durant la guerre de Libération. Quelques curieux prennent une copie de la missive et la glissent furtivement dans la poche. "C'est comme ça depuis la reprise des travaux en séance plénière. Tous les coups sont permis, les actes de sabotage se sont multipliés à l'approche de la publication des listes électorales", indique un fonctionnaire de l'Assemblée.

Selon lui, plusieurs candidats à la députation ont été visés par des lettres de ce genre. Et il semblerait que ce soit une spécialité du FLN. Il faut dire que les militants de ce parti sont sur des charbons ardents depuis que les membres de leur direction se sont enfermés à l'hôtel Moncada.

La fumée blanche du Moncada

"On se croirait au Vatican. Ils sont tous là à attendre la fumée blanche pour savoir si leur nom sera sur la liste ou pas", ironise notre fonctionnaire. Mourad Boutadjine fait partie des nombreux élus de ce parti qui souhaitent être remplacés.

Le député de Mila a déposé sa candidature dans sa wilaya d'origine. "Normalement, tu devrais passer, tu auras ton deuxième puis, ton troisième et ton quatrième mandat, Mourad",

lâche sur le ton de la plaisanterie Khelifa Smati, élu d'El-Harrach qui a décidé de ne pas se représenter. La réflexion fait sourire Boutadjine. "S'ils considèrent que j'ai ma place sur la liste, c'est tant mieux, mais la vie ne s'arrêtera pas pour autant si je ne suis pas candidat." Le journaliste sportif se dit serein. Ce n'est pourtant pas le cas de tous les députés.

A l'image de cette élue de la capitale qui tente de faire croire à tous les parlementaires qu'elle est classée dans les cinq premières places. "Elle a les moyens de sa politique", affirme, dépitée, une de ses rivales qui croit dur comme fer à cette information.

Forcing de l'Exécutif

L'Assemblée a poursuivi ses travaux malgré toute cette agitation. Les plénières se sont succédé depuis lundi. En l'absence de Amar Saidani, qui n'a pas quitté le Moncada depuis trois jours, la présidence des séances est revenue à Mohamed Kenai. Mais le gouvernement semble décidé à profiter de la docilité de cette législature pour faire passer des textes de loi que les futurs députés pourraient modifier à coups

d'amendements. Ainsi, le projet de loi d'orientation sur l'enseignement supérieur a été présenté et débattu alors que le quorum a été péniblement atteint. Deux autres lois tout aussi importantes, qui concernent les secteurs de la formation nationale et de la formation professionnelle, seraient également programmées pour les prochains jours. Pourtant, à entendre Mohamed Kenai présenter ses remerciements aux députés et aux membres du gouvernement, il semble que le mandat de cette législature ait pris fin avec la plénière d'hier. "Je pense que les lois qui sont au niveau des commissions permanentes seront débattues et adoptées par la prochaine législature", a-t-il indiqué au sortir de l'hémicycle. A moins d'un ultime forcing du gouvernement Belkhadem, les textes de loi qui sont en suspens au niveau des commissions ne devraient pas être présentés. L'APN pourra alors se mettre au vert durant la campagne électorale. Et les corbeaux devront quitter les toits du boulevard Zighout-Youcef pour sévir sous d'autres cieux.

T. H.

BEJAIA**Plusieurs terroristes abattus hier à Amizour**

Au quatrième jour de la vaste offensive militaire menée sur un bastion de terroristes, basé au lieu-dit Ibaouren, relevant de la commune d'Amizour, pour anéantir les derniers résistants intégristes, les combats ont redoublé d'intensité dans la journée d'hier. Pas moins de trois terroristes ont été mis hors d'état de nuire durant des combats acharnés. De grands moyens matériels et humains ont été déployés par l'ANP afin d'éliminer ce dangereux groupe de sanguinaires du GSPC qui avait depuis des mois dans la région et qui serait responsable de plusieurs actes criminels. En effet, des milliers d'hommes, entre militaires et GLD ont été dépêchés sur les lieux afin de se relayer autour de cette phalange salafiste encerclée, qui ne veut guère "baisser" les bras depuis dimanche dernier. Les combats auxquels nous avons assisté hier, ont été d'une intensité impressionnante. Vers 11h, c'est un déluge de feu tiré par les mortiers des militaires positionnés au niveau du palmier à la lisière de la colline qui s'est abattu à l'endroit où se cachait le groupe terroriste. Les détonations assourdissantes des chars ont provoqué une indescriptible panique parmi les villageois. Les bombardements se sont poursuivis avec une cadence soutenue pendant une demie-heure. Selon les informa-

tions recueillies sur place, les irrédutibles sanguinaires ont tenté de s'échapper dans la nuit de mardi, malgré l'étau, quasiment resserré autour de leurs refuges. Les militaires ont essuyé d'incessants tirs de kalachnikovs cette nuit depuis les casemates de terroristes, sans faire heureusement de blessés dans les rangs de l'ANP, avons-nous appris. Les échanges de tirs, ajoutent nos sources, ont duré plusieurs heures durant cette nuit de mardi. Aucun bilan officiel n'est en mesure de d'être avancé jusqu'à hier en fin d'après-midi, puisque l'assaut final n'a pas été encore donné.

Vers les coups de 14h00, comme annoncé justement pour cette grande offensive terrestre, de gros engins et des bulldozers ont été dépêchés sur les lieux du ratisage. "L'assaut est imminent", nous dira un officier avant d'ajouter "il nous est difficile par contre de situer l'endroit exact de leur cachette, la résistance est implacable, il y aurait certainement de grosses têtes pabli ce réseau terroriste". Trois terroristes ont été abattus par les militaires, vers 16h00, ces derniers ont été évacués immédiatement à la morgue de l'hôpital Khellil-Amrane de Béjaïa, où une équipe de la police scientifique a procédé à leur identification.

Kamel Gaci

DERNIERE MINUTE**Un nouvel attentat à Béni-K'sila**

Comme pour desserrer l'étau sur leurs acolytes pris en tenaille par les forces militaires à Amizour, les sanguinaires du GSPC, ont attaqué en fin d'après-midi d'hier, vers 16h00, un poste de contrôle de l'ANP basé à Béni-K'sila.

Au moment où nous mettons sous presse, nous avons appris que pas moins de trois militaires seraient tués et plusieurs autres blessés au cours de cette attaque. L'hôpital Khellil-Amrane, où nous nous sommes rendus après l'annonce de cette nouvelle, a déployé tous les moyens, afin de prendre en charge les éventuelles victimes de cette impitoyable descente terroriste.

Aucun responsable n'a pu être joint pour plus d'informations sur cette macabre embuscade.

K. G.

POUR APPARTENANCE A UNE ORGANISATION TERRORISTE**L'ex-imam de Bruxelles condamné à dix ans de prison**

L'ex-imam de la mosquée de Bruxelles, un Algérien originaire de Mascara et résidant en Belgique depuis 1996, a été condamné hier par le tribunal criminel près la cour d'Alger à dix années de prison ferme. Il a été reconnu «coupable» par cette instance judiciaire «d'appartenance à une organisation terroriste dans le but de porter atteinte à la sûreté de l'Etat.» Répondant au nom de Bouazza Hadj Djillali, mais connu également sous le pseudonyme de Abou Oussama, l'accusé a vu le tribunal criminel retenir en sa faveur les motifs de «circonstances atténuantes», alors que le représentant du ministère public a demandé à son encontre la perpétuité. La défense assurée par M^r Boumerdassi a plaidé la relaxe,

arguant que «M. Bouazza est loin d'être la personne décrite dans l'arrêt de renvoi». En effet, dans le document en question, la chambre d'accusation a retenu contre le mis en cause des chefs d'inculpation «d'appartenance à une organisation terroriste et avoir entretenu des relations avec des éléments terroristes appartenant à l'organisation terroriste Al-Qaïda.»

Des chefs d'inculpation, que l'ex-imam a rejeté «globalement et dans le détail», plaidant à chaque fois son innocence, tout en soutenant que «ma démarche avait pour simple objectif, celui de soutenir la charte pour la paix et la réconciliation et permettre à ceux qui sont au maquis de descendre». L'accusé raconte sans convaincre le tribunal criminel

que son «erreur est celle de vouloir prendre attache avec les chefs des groupes armés et les convaincre de la bonne démarche que j'ai déjà entreprise auprès des oulémas tant en Syrie qu'en Arabie saoudite». Mais, l'accusé semble dire au président du tribunal que ses contacts entrepris avec un colonel de l'ANP en poste au niveau de l'ambassade d'Algérie à Riadh ont échoué du fait que ce dernier n'a

pas donné suite à mes démarches».

L'ex-imam, qui éclata en sanglots a plaidé son innocence et a demandé au tribunal criminel de convoquer le militaire en question pour «déterminer la véracité de mes propos». Une demande que le président du tribunal impute à la défense qui aurait dû faire ce travail avant l'entame du procès en question.

A. Bettache

PREVU HIER**Le procès de Hassan Hattab reporté**

Prévu hier au niveau du tribunal criminel près la cour d'Alger, le procès où est cité l'ex-émir national du GSPC, Hassan Hattab, est reporté à la prochaine session, a décidé le président du tribunal. Selon la même source, le procès en question se tiendra en mai prochain lors de la session du printemps.

A. B.

BOUMERDES**Attentat à la bombe contre un officier supérieur de la police**

Impuissants devant les coups de botteur des services de sécurité et incapables d'organiser des attaques ciblées, les terroristes de l'ex-GSPC, nouvellement intégrés à El-Qaïda Maghreb, sont réduits à commettre des attentats à l'explosif en milieu urbain, notamment la ville du chef-lieu de wilaya de Boumerdès ou à racketter des citoyens riches, mais isolés.

Les attentats à l'explosif ne nécessitent pas une prise de risque, cependant, ils permettent aux groupes de manifester leur présence, de tenter de réinstaller la peur en milieu populaire et de causer des pertes en vies humaines et des dégâts matériels.

Ainsi, la ville de Boumerdès a vécu hier vers 8h10 du matin un autre acte barbare perpétré par ces criminels; la bombe visant un officier supérieur de la police judiciaire a été placée au bord d'un espace vert du carrefour qui fait face à la salle omnisports, le pavillon 14 de la cité universitaire et le siège de la CNL.

Au passage de la 406 de l'officier qui allait rejoindre son bureau de l'autre côté de la ville, l'engin a été actionné, sans aucun doute à l'aide d'un téléphone portable par un terroriste qui attendait probablement la 406. L'explosion a endommagé le véhicule, mais l'officier s'en sort fort heureusement indemne.

Connu pour son calme et sa civilité, il a très rapidement repris son sourire. Et pour cause, il est habitué à la lutte contre l'islamisme armé comme il est aussi l'un des éléments clé du dispositif de ce combat dans la wilaya de Boumerdès.

La bombe a été bourrée de morceaux de ronds à béton découpés en petits dés. Leur impact avait la force de balles d'un klach. Ils ont criblé le mur et troué le portail métallique d'un restaurant sur l'autre côté du trottoir où la bombe a été placée. A environ 50 mètres du lieu de l'explosion, les vitres de la baie du siège de la CNL ont volé en éclats.

Les assassins voulaient sûrement faire plus de victimes. Heureusement, l'endroit à cette heure de la journée est peu fréquenté.

Il ne fait aucun doute, ce nouvel attentat est l'œuvre de la plus dangereuse seriat de katibat El Feth que commande l'émir Béttraoui.

Cette katiba active, rappelons-le, dans les régions autour des villes de Boumerdès, Corso, Boudouaou-El-Bahri et Réghaïa dans la wilaya d'Alger.

En analysant les actes qu'elle a perpétrés ces derniers mois et les moyens dont elle dispose, les chefs de cette seriat ambitionnent sans doute de prendre la place laissée vacante par ceux de la sinistre seriat El Horra qui a été décimée conjointement par les services de sécurité de Boumerdès, d'Alger et de Tizi-Ouzou.

Pour ce faire, l'émir de la katiba a renforcé dernièrement cette seriat par le recrutement, selon une source sécuritaire, d'un élément d'une tribu du sud de Corso.

Ce nouveau terroriste qui connaît les alentours de Boumerdès, serait le commanditaire et l'organisateur de l'attentat du 13 février 2007 contre le commissariat de la ville de Boumerdès.

Pour rappel, ce jour-là, 7 attentats ont été commis dans les wilayas de Boumerdès et Tizi-Ouzou causant la mort de 4 personnes à Si-Mustapha. Ces crimes ont été suivis quelques jours après d'une série d'attaques synchronisées à l'arme automatique dans les wilayas de Boumerdès, Tizi-Ouzou et Bouira.

Ce plan macabre a été convenu, selon une source sécuritaire, à la suite d'un conclave qui avait regroupé, quelques semaines avant à la forêt d'Akfadou, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, certains émirs du centre du pays.

Donc, les commanditaires et les organisateurs de l'attentat d'hier seraient le même émir et les mêmes terroristes.

Ils ont visé un officier qui est constamment à leur poursuite et qui les empêche d'échapper à leur convenance les localités citées plus haut, de se livrer au racket et de protéger contre rançon la mafia locale du sable.

L. H.